



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>96098</b>	De <b>M. Richard Ferrand</b> ( Non inscrit - Finistère )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie, industrie et numérique		<b>Ministère attributaire</b> > Économie
<b>Rubrique</b> > télécommunications	<b>Tête d'analyse</b> > lignes	<b>Analyse</b> > lignes téléphoniques. entretien.
Question publiée au JO le : <b>24/05/2016</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Date de renouvellement : <b>04/04/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Richard Ferrand attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur l'entretien des lignes téléphoniques cuivres en Bretagne. Les sinistres exceptionnels de l'hiver 2013-2014 ont mis en lumière les fragilités du réseau téléphonique cuivre breton. Cette fragilité est interprétée par certains syndicats d'Orange comme la conséquence structurelle d'un investissement et d'un entretien préventif insuffisants, ajoutés à des réductions d'effectifs récentes. Il lui demande donc quelle analyse le Gouvernement fait de l'impact des événements climatiques sur l'organisation et la structure du réseau téléphonique cuivre en Bretagne, et s'il a l'intention, en tant que premier actionnaire du groupe Orange, de favoriser la création d'emplois dans cette entreprise afin que l'entretien des réseaux soit le plus performant possible, notamment grâce aux bénéfices du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).